

Finale Régionale Centre Bassin Parisien
Concours Meutes FACCC dans la voie du lièvre
les 25 et 26 février 2006 à Heuilley sur Saône

JURY : Président Christophe DEBOWSKI

Membres : Eric GARCIA, Jean Michel HENRIOT, Gabriel HENNEQUIN, Philippe BILLARD et Dominique RIGAUD.

Samedi 25 février

Temps frais et couvert, baisse de température en fin d'après midi

1^{ère} meute

Huit Griffons Bleu de Gascogne appartenant à Christian CHEVREY (AFACCC 71) en état de chasse.

Découplés à 8h25 à la route de Talmay. Après une courte quête un lièvre est lancé, mais les chiens prennent à vue un autre lièvre qui a été mis debout. Il s'ensuit une menée où la meute a souvent été mise en difficulté.

Sur un long défaut qui n'est pas relevé, un chevreuil est vu au milieu des chiens dans un bosquet. La meute est arrêtée par un juge.

Les chiens sont remis à la quête. Les chiens chasseront un lièvre levé par un conducteur. Arrêtés par un grillage à mouton, la meute est remise à la voie d'un lièvre se dérobant. Il s'ensuit une menée criante et rapide jusqu'à la fin du temps imparti. Les huit Griffons Bleu de Gascogne sont arrêtés sur la digue du canal.

2^{ème} meute

Six Chiens d'Artois et deux Bruno du Jura appartenant à Jérôme FOLLEA et Thomas CORVASC (AFACCC 21) en parfait état de chasse.

Découplés à 10h15 au verger, les chiens entament un rapproché sonore qui n'aboutit pas. Les conducteurs décident de reculer pour reprendre une autre quête. Après plusieurs connaissances de voies, un lièvre est mis debout par un conducteur. Les chiens empaument la voie jusqu'à la route de Talmay où se produit un contre. La meute est remise à la voie par les conducteurs. Cinq minutes après au milieu d'un troupeau de génisses, un nouveau contre se produit. Les chiens sont remis à la voie avec difficulté. Le lièvre relancé, un Chien d'Artois ne participe plus à la chasse. Les chiens seront arrêtés à la route de Talmay après une belle menée, à la fin du temps réglementaire.

3^{ème} meute

Six Beagles en état de chasse à Mr LAVOINE et Roland GARREAU (AFACCC 21)

Découplés à 13h50 au lieu dit le Mont, les chiens entament une quête vive mais désordonnée sans résultat. Les chiens mènent un animal non identifié en forlongé pendant quelques centaines de mètres sans aboutir. Les conducteurs reprennent leur quête. Les chiens sont mis à la voie d'un lièvre sur indication d'un spectateur. Les chiens le prennent difficilement, il s'ensuit une courte menée.

4^{ème} meute

Huit Anglo-Français de Petite Vénerie (plus français qu'anglais) en parfait état de chasse appartenant à Julien HAZOTTE et Jean-Vincent HENRIOT.

Découplés à 15h45 au lieu dit les Maproneaux, les chiens entament une quête active. Un juge demande aux conducteurs de ramener une chienne suite à une crise d'épilepsie. Au bout d'une dizaine minutes, un lièvre levé par un juge est pris à vue par les sept chiens. Il s'ensuit une chasse effrénée où quatre chiens ne suivent pas la cadence. Au parc à mouton, à la suite de deux passages de grillage, la meute se reconstitue avec l'aide des deux conducteurs. Le lièvre effectue trois fois la même boucle mettant les chiens à rude épreuve dans les défauts (champ de fumier, goudron, voie ferrée) mais toujours très bien négociés par la meute.

Les chiens continuent la menée en forlongé jusqu'à un bosquet. Deux lièvres giclent, mettant la meute en défaut et les deux jeunes conducteurs dans le doute jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Dimanche 26 février

Temps frais et couvert, bise soutenue forçant en fin d'après midi.

5^{ème} meute

Sept Bassets Fauve de Bretagne en état de chasse appartenant Gérard RENAUD (AFACCC70 *hors concours*)

Découplé à 8h25 à l'épineuse les chiens entament une quête ample, mais désordonnée. Un lancé se produit rapidement. La menée est criante, mais la meute s'étire rapidement. Les chiens tombent en défaut et ne relèvent pas. Les conducteurs entreprennent une nouvelle et longue quête. Un lièvre est mis debout par les conducteurs. Trois chiens chassent à vue jusqu'à un grand fossé. La meute n'en reconnaît plus. Le propriétaire décide d'arrêter.

6^{ème} meute

Trois beagles et trois Anglo-Français de Petite Vénerie croisés Beagle en parfait état de chasse appartenant à Michel GIRARDET (AFACCC21)

Découplé à 10h05 au Chemin Thénard, les chiens prennent rapidement connaissance d'une voie. Au bout de cinq minutes ils rapprochent jusqu'à un labour. Là le conducteur met ses chiens en défaut en les tirant dans le labour, puis dans le bois. Au bout de quelques minutes le conducteur remet ses chiens à l'endroit des derniers récris du rapproché. Les chiens reprennent le rapproché jusqu'à une haie où le lièvre est vu au gîte par le conducteur. Grâce au métier du conducteur, les chiens finissent par lancer le lièvre. Il s'ensuit une menée vigoureuse jusqu'à la Saône où la meute tombe en défaut au goudron. Le conducteur tire les chiens à gauche sans succès, il reprend sa quête à droite. Aussitôt le passage du pont de la Noue, la meute reprend la voie du lièvre et le relance à vue. Il s'ensuit une longue menée, rapide, criante où les défauts sont relevés efficacement par l'ensemble des chiens. A la route de Talmay, la meute tombe en défaut définitivement.

7^{ème} meute

Sept Bassets Fauve de Bretagne homogène, en parfait état de chasse appartenant à Mrs GARNIER, LAPALUT et Jérôme BONIN (AFACCC21)

Découplés à 13h45 au lieu dit le Mont, les chiens entament une quête vive et appliquée. Parfois les chiens se récrient sans conclure.

A cinq minutes de la fin du temps réglementaire, un conducteur voit un lièvre au gîte dans un bosquet. Il appelle ses chiens, ceux-ci prennent difficilement. Il s'ensuit une courte menée.

8^{ème} meute : démonstration

Huit beagles conduit par Jérôme MARTINI, Romain JAILLET et Rudy MARTINOT trois jeunes chasseurs d'Heuilley sur Saône

Après une heure de quête sous une bise s'accroissant, la meute lance un lièvre. Il s'ensuit une longue menée. Au cours de cette menée, lors d'un défaut et après un contre, l'ensemble de la meute est remis dans la voie par le chien le plus âgé pour relancer le lièvre à vue. La menée se poursuit comme précédemment vigoureuse et criante.

L'AFACCC 21 tient à remercier :

- Les chasseurs d'Heuilley sur Saône pour leur accueil, leur organisation, et les chauffeurs des juges qui leur ont mis à profit leur parfaite connaissance du territoire.

- Le Président de la société de chasse d'Heuilley sur Saône pour la coupe offerte au concurrent.

- Les chasseurs du GIC du VAL SAONE pour leurs efforts de gestion du petit gibier (aucun lièvre n'a été tiré depuis quatre ans) et pour avoir accepté que cinquante chiens courants chasse leurs lièvres pendant deux jours.

- Jean-Claude MEUNIER pour les sacs d'aliment canin MOPPY offerts aux concurrents

- Les MOULINS NICOLAS pour les sacs d'aliment canin et nombreux lots offerts aux concurrents

- La Fédération départementale des chasseurs de Côte d'Or pour les nombreuses coupes offertes et la présence de nombreux administrateurs (en tant que concurrents, juge, et spectateurs);

- Les concurrents pour leurs prestations, leur passion pour la chasse du lièvre au chien courant, qui exige une grande discipline dans la pratique de chasse, malheureusement pas toujours bien comprise des chasseurs qui chassent d'autres gibiers.

- Gabriel HENNEQUIN et Jérôme FOLLEA organisateurs de cette épreuve.